



FÉDÉRATION SUISSE DE RUGBY

Pavillonweg 3 www.rugby.ch CH- 3012 Berne
Tel./Fax: +41 31 301 23 88 Mob.: 079 785 62 86 courriel: fsr@rugby.ch
Case postale 7705 - CH - 3001 Berne



à l'attention
des membres du Comité Central
des délégués des Régions
des délégués des Clubs

Berne, le 14 décembre 2009

Invitation à l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse de Rugby Samedi 20 février 2010, 8h30, Maison des Sports, Ittigen

Mesdames, Messieurs

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale ordinaire des Délégués de la FSR qui se tiendra à Ittigen près de Berne dans la Maison des Sports de Swiss Olympic association le **20.02.2010**

Programme :

Dès 08h30	Accueil des délégués
09h00 à 12h00	Assemblée Générale ordinaire de la FSR – 1^{ère} partie
13h30 à 16h00	Assemblée Générale ordinaire de la FSR – 2^{ème} partie

*Les délégués et les accompagnants auront l'occasion de se restaurer directement dans l'enceinte de la maison des sports. Des sandwiches et des boissons non alcoolisées pourront être achetés. Nous vous prions pour ce faire, de bien vouloir **retourner le talon d'inscription par fax ou par courriel au secrétariat permanent jusqu'au 31.12.2010, dernier délai.***

Liaison bancaire:	Valiant Bank, Bundesplatz 4, 3001 Berne
Compte:	Fédération Suisse de Rugby
Numéro de compte:	16 6.151.356.03
IBAN:	CH35 0630 0016 6151 3560 3
Clearing:	6300
SWIFT-CODE:	VABECH22

Nous vous rappelons que selon l'art. 13-2 des statuts actuels de la FSR, toute proposition/motion de club ou d'association et toute candidature à un poste du Comité Central (directoire et/ou exécutif) doivent être adressées au secrétariat permanent au minimum 30 jours avant la date de l'AD, c.-à-d. au plus tard le **19.01.2010**, afin d'être distribuées aux membres.

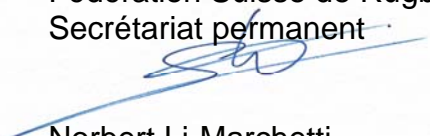
L'ordre du jour ainsi que les rapports annuels, les motions, propositions de changement de statuts et/ou règlements, candidature éventuelle seront envoyés avant la mi-janvier 2010 avec le bulletin de l'AD.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer aux **articles 8-3** (licence de dirigeant validée ou procuration à licencié du club) et **12-3** (à jour financièrement avec FSR = Vote) des statuts de la FSR pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée des Délégués.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes et reposantes fêtes de fin d'année.

Dans l'attente de vous rencontrer le 20 février 2010 à Ittigen, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Fédération Suisse de Rugby
Secrétariat permanent



Norbert Li-Marchetti
Secrétaire général



FÉDÉRATION SUISSE DE RUGBY

Pavillonweg 3 www.rugby.ch CH- 3012 Berne
Tel./Fax: +41 31 301 23 88 Mob.: 079 785 62 86 courriel: fsr@rugby.ch
Case postale 7705 - CH - 3001 Berne



SRV Delegiertenversammlung 2010 Assemblée des Délégués FSR 2010

Anmeldeformular
Talon d'inscription

Club:

Anz. personen
Nbr. de personnes

Name des Delegierten
Nom du Délégués

Funktion des Delegierten
Fonction du Délégués

Procuration an

Les personnes inscrites profitent de l'offre de pouvoir acheter des sandwiches sur place:
OUI NEIN

Die angemeldeten Personen profitieren des Angebots an Ort Sandwicks zu kaufen:
JA NEIN

Lieu/Ort Date/Datum

Unterschrift des Delegierten
Signature du délégué

Liaison bancaire: Valiant Bank, Bundesplatz 4, 3001 Berne
Compte: Fédération Suisse de Rugby
Numéro de compte: 16 6.151.356.03
IBAN: CH35 0630 0016 6151 3560 3
Clearing: 6300
SWIFT-CODE: VABECH22